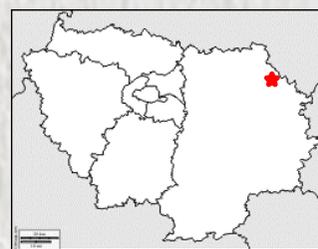


# Jehan de Brie, berger du Moyen Age

Né en 1349 dans un hameau d'Aulnoy, Jehan de Brie est un personnage célèbre du Moyen Age dans la région de Jouarre, et plus particulièrement aux alentours de la ferme manoir de Nolongues où il exerça ses talents de gardien de pourceaux avant d'être affecté à la garde des moutons à Messy. Il fut introduit par son maître, Mathieu de Ponmalain auprès du Roi, Charles V qui lui commanda en 1379 un « Traité de l'Etat Scientifique et pratique de l'art de la bergerie ». Ainsi naquit « Le Bon Berger » ouvrage traitant aussi bien de médecine préventive que de recettes de cuisine sans oublier, bien sûr, la garde des moutons. De la lecture intéressante pour les bergers d'aujourd'hui.



Jouarre – Photo OT du Pays Fertois ©



Voir carte IGN n° 2514 E Coulommiers.

Départ : **La Ferté-sous-Jouarre**, parking moulin de Condetz, sur la rive gauche de la Marne par la D 402  
GPS : Lat. Long. : 48.93989 3.12315  
UTM : 31U 0509018 5420781

**Accès** par la N3, à 20 km à l'est de Meaux

**Informations pratiques** : gare SNCF de La Ferté-sous-Jouarre (ligne Transilien Paris-Est à Château-Thierry). Suivre balisage GR blanc/rouge pour rejoindre le départ de la boucle  
Commerces, alimentation

### Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritrus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77) avec le concours de l'Office du Tourisme du Pays Fertois.

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

[www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com)



## La Ferté-sous-Jouarre La ronde de Jouarre



Crypte de Jouarre – Photo OT du Pays Fertois ©

**Parcourez les chemins fréquentés jadis par les pèlerins venant se recueillir à Jouarre sur les tombeaux des nombreux saints reposant dans les cryptes, dont Saint Adon, fondateur de l'abbaye. Aujourd'hui encore, à la Pentecôte, les processions des Saintes Reliques attirent de nombreux fidèles.**



22.1 km



4 h 1/2



Vert



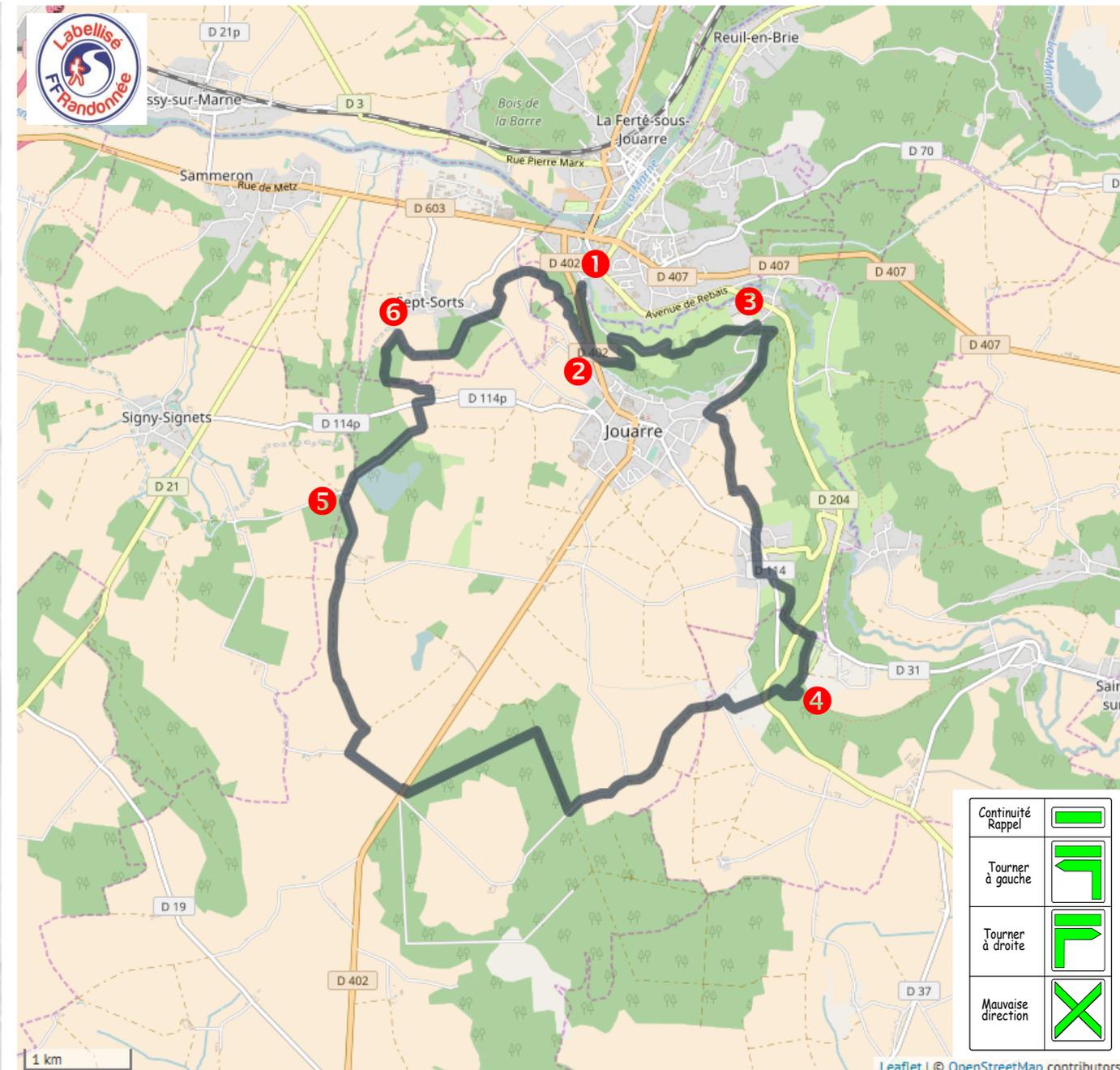
Difficile

**CODERANDO 77**  
Quartier Henri IV - Place d'Armes  
77300 FONTAINEBLEAU  
01 60 39 60 69 – [www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com) -

Mise à jour – Mars 2021 -

# La ronde de Jouarre

- 1 Prendre la route qui longe la vallée, puis gravir le sentier en sous-bois et suivre la D 402 à gauche.
- 2 Continuer par la D 402, puis suivre l'aqueduc de la Dhuis à gauche sur 400 m. Descendre à gauche au moulin de Comporté, prendre la route à droite, gravir le large chemin à droite, virer à gauche et descendre par la route. Remonter par la route à droite, partir à gauche et déboucher sur l'aqueduc.
- 3 Traverser le terre-plein, continuer sur 100 m, puis monter à droite. Poursuivre par la rue du Marteroy puis par la rue du Chemin-Vert à gauche. Bifurquer sur le large chemin à droite. Au verger, tourner à gauche et gagner Romény. Utiliser la ruelle Besnard qui coupe trois rues. Prendre la rue du Cloud à gauche et la D 114 à droite. Descendre à gauche, passer les pâtures, puis s'engager à droite sur la sente humide. Dévaler le large chemin à gauche, croiser la D 204, puis emprunter le chemin à droite et passer derrière le camping. Au moulin de Choisel, obliquer à gauche et franchir le ru à gué.
- 4 Monter par le chemin de droite, couper la D 204 et prendre le chemin transversal à droite. Tourner à gauche pour traverser le hameau, rester sur le chemin à droite et passer La Bordeaux-Bois avant d'entrer en forêt de Choqueuse. Emprunter la route du Bâtardeau à droite, la route des Abbesses à gauche aboutir à La Fringale (aire de pique-nique). Parcourir la D 402 à droite, la route à gauche, puis s'engager sur le chemin à droite. Virer à gauche et utiliser tout droit la route qui dessert plusieurs fermes.
- 5 Au château de Péreuse, bifurquer sur la route à droite. Elle longe l'étang, traverse le bois et vire à gauche. Prendre la D 114 p à droite, puis traverser Les Corbiers à gauche par les rues des Prés et de la Grande-Trouée. Dans le bois, tourner à droite et déboucher sur l'aqueduc.
- 6 Le parcourir à droite en coupant deux routes. Descendre par l'allée à gauche pour retrouver la D 402.
- 2 Par l'itinéraire de l'aller, regagner le moulin de Condetz.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".